

**Service de vélos électriques en libre-service
Site Universitaire Alençon – Campus de Damigny
Disponible à partir du jeudi 15 septembre 2022**

La Communauté Urbaine d'Alençon (CUA) s'attache, dans le cadre de sa transition environnementale, à mener des actions en faveur des mobilités douces.

Ainsi, la CUA expérimente actuellement un nouveau service qui permet l'emprunt de vélo électrique en libre-service, par toutes personnes souhaitant utiliser ce mode de déplacement pour des trajets du quotidien ou des balades. Le vélo libre-service est une solution qui vient en complément des deux dispositifs de location proposés à la Maison de la Vie Associative, le vélo classique et le vélo à assistance électrique, appelé service À'vélo.

Deux premières stations ont ainsi été installées en juin 2022 :

- une à la gare d'échange de bus située au Champ-Perrier à Alençon, destinée principalement aux trajets du quotidien ;
- une seconde à Saint-Céneri-le-Gérei, destinée principalement aux touristes. La saison touristique étant terminée, cette station a été déplacée sur le site Universitaire d'Alençon-Campus de Damigny, à proximité de la Maison de l'Étudiant.

Mise en service à partir du **jeudi 15 septembre 2022**, et expérimentée jusqu'en juin 2023, elle a pour objectif de répondre aux besoins ponctuels de déplacement des étudiants. Ces vélos libre-service sont utiles et pratiques pour se rendre dans le centre-ville d'Alençon, en empruntant notamment la nouvelle voie cyclable Chemin des planches, ou la voie verte.



Comment procéder ?

Pour emprunter ou rendre un vélo en libre-service, c'est simple :

- 1 - je crée mon compte utilisateur** sur le site www.green-on.fr/alencon.html
- 2 - je vérifie la disponibilité des vélos**
- 3 - je dépose une caution** de 150 € (non encaissée) sur mon compte utilisateur, avec ma carte bancaire.
- 4 - je paye le forfait choisi** - Je procède au règlement de la location, selon les tarifs ci-dessous après location,

Pour une utilisation occasionnelle

SANS ABONNEMENT

< 15 mn : gratuit

de 15 min à 1 h : 1 €

> 1 h : 1 € par heure supplémentaire (limité à 12 h)

Pour une utilisation régulière

AVEC ABONNEMENT : 5 € par mois

< 30 min : gratuit

de 30 mn à 1 h : 1 €

> 1 h : 1 € par heure supplémentaire (limité à 12 h)

- 5 - Je rends mon vélo.** Il doit être remis dans l'une des deux stations, dans l'attache pour le verrouiller.

Retrouvez toute l'actualité de la
Communauté Urbaine d'Alençon sur
www.cu-alencon.fr



et abonnez-vous à la newsletter !

À noter – service À vélo :

Ce service appelé *À Vélo* est réservé aux personnes majeures habitant, travaillant ou étudiant sur les communes d'Alençon, Condé-sur-Sarthe et Damigny. Ces vélos de ville classique et à assistance électrique sont à retirer à la Maison de la Vie Associative, 25 rue Demées à Alençon.

Retrouvez toutes les informations sur : <https://www.cu-alencon.fr/la-cua-a-votre-service/mobilite/les-transport-individuels-partages/le-velo/>

Contact

Communauté Urbaine d'Alençon
Service Mobilité – Département Patrimoine Public
02 33 80 87 38

Retrouvez toute l'actualité de la
Communauté Urbaine d'Alençon sur
www.cu-alencon.fr



et abonnez-vous à la newsletter !